Depuis 1899 Nouvelle série n°152 Lundi 4 Novembre 2013 1 euro Repuis 1899 Nouvelle série n°152 Lundi 4 Novembre 2013 1 euro Repuis 1899 Nouvelle série n°152 Lundi 4 Novembre 2013 1 euro Repuis 1899 Nouvelle série n°152 Lundi 4 Novembre 2013 1 euro Repuis 1899 Nouvelle série n°152 Lundi 4 Novembre 2013 1 euro Repuis 1899 Nouvelle série n°152 Lundi 4 Novembre 2013 1 euro Repuis 1899 Nouvelle série n°152 Lundi 4 Novembre 2013 1 euro Repuis 1899 Nouvelle série n°152 Lundi 4 Novembre 2013 1 euro Repuis 1899 Nouvelle série n°152 Lundi 4 Novembre 2013 1 euro Repuis 1899 Nouvelle série n°152 Lundi 4 Novembre 2013 1 euro Repuis 1899 Nouvelle série n°152 Lundi 4 Novembre 2013 1 euro Repuis 1899 Nouvelle série n°152 Lundi 4 Novembre 2013 1 euro Repuis 1899 Nouvelle série n°152 Nouvelle série n°1

EDITORIAL



Par **Stéphanie Le Squer** Secrétaire fédérale à la Vie militante et la Petite enfance

Modèle social et famille : un impératif de modernisation

Dans le cadre de la préparation par le gouvernement du projet de Loi sur la Famille, présenté en fin d'année, la commission nationale « Famille » du Parti Socialiste a réuni à deux reprises les secrétaires fédéraux, aux côtés de de la Ministre Dominique Bertinotti.

Le premier constat dressé est celui d'un déficit de pédagogie auprès des citoyens, qu'il faut corriger. Nous ne savons pas toujours expliquer ce que la Gauche a su faire et mettre en place, les dispositifs existants, ainsi que nos futurs projets (des idées fausses circulent, sur les aides sociales notamment).

Parmi les axes et projets futurs du gouvernement figurent : - la correction des inégalités entre les familles et selon les territoires (accueil de la petite enfance, école...)

- une politique volontaire de pré-scolarisation des enfants entre deux et trois ans : des enfants n'ont pas accès aux modes de garde, pour diverses raisons, la crèche devenant ainsi une pré-maternelle dans certains territoires
- l'encadrement juridique des familles recomposées, ainsi que la garde des enfants ballotés de famille d'accueil en famille d'accueil, par la création d'un nouveau statut d'enfant adoptable, afin de stabiliser leur parcours dans une même famille (et toujours en lien avec la famille biologique).
- l'organisation d'un service public de la petite enfance - aborder la maltraitance intrafamiliale des enfants : 200 femmes/an tuées sous les coups de leur conjoint et 400 enfants qui meurent chaque année de violences au sein de la famillle. Cette dernière réalité, mise en évidence par les chiffres, doit être prise en compte.

D'autres thèmes doivent également être abordés : le statut des beaux-parents dans les familles recomposées, les critères et modes d'adoption nationale et internationale, la situation des familles mono-parentales, la médiation dans les procédures de divorce (nous sommes un des pays qui l'utilise le moins), l'accès aux origines (accouchement sous X).

Il faudra travailler sur ces sujets sans tabou. Mais avant tout, il est indispensable d'aborder et traiter ces questions avec beaucoup de pédagogie et d'explications aux citoyens, en rappelant les valeurs qui guident les choix, pour pallier à tout risque de caricature et d'instrumentalisation politique par certains.

Ces sujets sont une priorité pour François Hollande, il faut le dire et le rappeler. Le Parti socialiste entend travailler et contribuer aux futures réflexions gouvernementales pour un projet en phase avec notre société!

Pacte d'avenir pour la Bretagne Rassemblés pour agir

Alors que le Premier ministre a décidé de suspendre la mise en oeuvre de l'écotaxe en France, suite notamment aux manifestations qui se sont tenues dans le Finistère le week-end du 24 octobre, les socialistes morbihannais se joignent à la Région Bretagne et aux parlementaires de gauche pour adresser un message de rassemblement pour la réussite du Pacte d'avenir qui doit apporter des réponses à la crise que connaît notre territoire.

En réaction à l'actualité bretonne et à la fronde contre l'écotaxe, la Fédération du PS du Morbihan, par la voix de son premier secrétaire Pierre Pouliquen, a réagi à travers deux communiqués de presse pour adresser plusieurs messages. Nous avons d'abord tenu à "saluer la décision courageuse du premier ministre de sus-

pendre la mise en oeuvre du dispositif, notamment pour favoriser l'apaisement en Bretagne. Cette suspension était nécessaire pour relancer le dialogue avec l'ensemble des partenaires et démontre la capacité du gouvernement à entence les inquiétudes d'une partie de

té du gouvernement à entendre les inquiétudes d'une partie des acteurs économiques sociaux". Dans ce premier communiqué, la Fédération a néanmoins tenu à mettre en garde face aux tentations "d'instrumentalisation politique de cet épisode" et souhaité que "les situations difficiles nous amènent au contraire à réfléchir, ensemble, à un nouveau modèle économique breton à travers le Pacte d'avenir proposé par Jean-Marc Ayrault". Nous insistions aussi sur le fait que "nous aurons besoin d'une fiscalité écologique pour financer les infrastructures demandées par ceux-là mêmes qui ont dénoncé sa mise en place. On ne peut pas vouloir tout le

Dans un second communiqué, à

temps tout et son contraire."

l'avant-veille de la manifestation prévue à Quimper le 2 novembre, la Fédération a lancé un "appel au rassemblement et au dialogue social" pour la réussite du "Pacte d'avenir pour la Bretagne, qui doit contribuer à sortir de la crise économique et sociale sans précédent que connait notre

urageuse région".

de susUn Pacte d'avenir

pour la

BR≣TAGN≣®

En refusant "les amalgames et les réflexes corporatistes et réactionnaires", nous rappelions, à travers ce Pacte, la "nécessité d'une mobilisation forte des Bretons, mais pas dans la confusion des mots d'ordre et le désordre". Il s'agissait également de rappeler que "les socialistes morbihannais sont aux côtés de ceux qui souffrent, salariés menacés de perdre leur emploi ou simplement inquiets de leur avenir, demandeurs d'emplois, agriculteurs entrepreneurs, conscients que notre modèle doit évoluer et soucieux de préserver des revenus décents".

Les responsables des collectivités bretonnes n'ont pas attendu pour assurer la réussite du Pacte d'avenir, puisqu'au lendemain de la réunion de Matignon autour du Premier ministre, s'est tenue une conférence territoriale du B16 (16 principales collectivités bretonnes : présidents des Conseils généraux, présidents des agglos, président du Conseil régional).

Un Pacte d'avenir reposant sur trois piliers

- des mesures d'urgence pour accompagner les salariés victimes des plans sociaux et aider les entreprises fragilisées : pour les entreprises du secteur agroalimentaire, une enveloppe de 15 M€ est dégagée pour des mesures d'urgence et pour financer leurs investissements de modernisation ;
- un Plan Bretagne pour l'agroalimentaire que le Préfet et le Président de Région ont déjà commencé à préparer autour de 4 axes : modernisation des outils de production, innovation, international et compétences humaines. Les groupes de travail sont d'ores et déjà constitués et commencent à se réunir ;
- l'accélération de l'élaboration du Contrat de Plan Etat-Région dont la signature pourrait intervenir en tout début d'année 2014. L'Etat étant prêt à consacrer près de 100M€ pour achever le financement de la mise à 2X2 voies de la RN164 dans le Contrat de Plan Etat Région 2014-2020. Le Préfet et le Président de Région sont déterminés à élaborer ce Pacte en concertation avec les forces économiques et sociales et les collectivités locales.

Municipales : élection des colistiers socialistes

Jeudi 21 novembre 2013 17h à 22h (sauf aménagements)

Election dans les sections socialistes des villes de plus de 10 000 habitants :

Auray, Guidel, Hennebont, Lanester, Lorient,

Ploemeur, Pontivy, Saint-Avé, Vannes

Européennes 2014

Les dates des prochaines élections européennes sont désormais connues : elles se dérouleront le dimanche 25 mai 2014. Pour préparer ce rendez-vous, les socialistes français et européens ont engagé plusieurs chantiers.

Le processus interne de désignation des candidats socialistes français a débuté. Après l'appel à candidature auprès de l'ensemble des adhérents de plus de 3 ans d'adhésion, il revient désormais aux instances désignées de composer une liste de 9 candidat-e-s titulaires et 9 suppléant-e-s sur l'ensemble de la circonscription Ouest (regroupant les régions Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes).

Il revient désormais à la commission nationale, désignée par le Bureau national, de composer la liste qui sera soumise au vote des adhérents le jeudi 21 novembre, après consultation de la commission interrégionale où siègeront notamment les premiers secrétaires fédéraux et les secrétaires des unions régionales.

En parallèle de la composition des listes, un travail est engagé sur la préparation du projet européen au sein du PSE (Parti Socialiste Européen). La délégation socialiste française au parlement européen, présidée par Catherine Trautmann, a notamment organisé avec le BREIS animé par Michaël Quernez, un week-end de travail les 11 et 12 octobre à Concarneau sur les enjeux de politique alimentaire pour l'Union européenne (soiree-débat et ateliers thématiques). Une contribution sera apportée sur ce thème au projet du PSE dans la perspective du renouvellement du parlement et de la présidence de la Commission européenne au printemps prochain.

Municipales des villes de plus de 10 000 hab. : les colistiers socialistes bientôt désignés

Après la désignation des premiers socialistes aux mois de mai et octobre, l'appel à candidature à été lancé auprès des adhérents socialistes pour la composition des listes municipales à Lorient, Vannes, Lanester (+20000 hab.), Ploemeur, Guidel, Pontivy, Hennebont, Auray et Saint-Avé (+10000 hab.).

Dans chaque ville, une commission des candidatures doit être réunie avant le 15 novembre afin d'élaborer la proposition de liste qui sera soumise au vote des adhérents le 21 novembre. En cas de vote défavorable, la commission sera chargée de faire une nouvelle proposition soumise une nouvelle fois au vote le 28 novembre. Si un nouveau rejet était constaté, la composition finale reviendrait à la convention fédérale pour les plus de 10000 et la convention nationale pour les plus de 20 000 habitants. Ces conventions seront dans tous les cas réunies pour ratifier les votes militants...

ACTIVITE DE LA FEDERATION

13^{ème} Université de Berder

Dernière édition sur l'objectif des municipales

Moment attendu de formation et de débats, l'Université de Berder a une nouvelle fois tenu ses promesses en réunissant plus d'une centaine de participants sur l'île Berder, autour des enjeux des politiques communales et intercommunales. Une Université de rentrée qui se tenait pour la dernière fois en ce lieu, puisque cette île du golfe du Morbihan devrait changer de propriétaire et de destination.

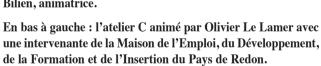
Atelier A: Politique culturelles locales

Une politique culturelle ainsi nommée est un geste de reconnaissance de l'importance de la culture dans le développement global d'une collectivité. La culture est un pilier de la stratégie d'action de la municipalité en faveur de l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants. La répartition des compétences prévoit que la commune ait en charge les enseignements artistiques : musique, danse et art dramatique en vue d'une pratique amateur, ainsi que l'offre d'éducation artistique en partenariat avec les établissements scolaires ; l'organisation et le financement des musées municipaux, des bibliothèques...; la conservation et la mise en valeur des archives municipales. Pour aller au-delà, l'atelier de Berder a eu pour objectif de mettre en évidence les grandes orientations que peuvent suivre les équipes qui se préparent aux municipales 2014 et les objectifs que

souhaite se donner la municipalité pour concrétiser chacune des grandes orientations. L'expérience menée à Inzinzac-Lochrist

L'expérience menée à Inzinzac-Lochrist, présentée par Francette Chauloux, adjointe à la culture a permis de guider cette réflexion.

En haut à gauche : l'atelier A avec Francette Chauloux, adjointe à la culture à Inzinzac-Lochrist et Céline Goaper-Bilien, animatrice.



Atelier C : Mobilité, comment répondre aux besoins ?

Répondre aux besoins de déplacement des habitants d'un territoire correspond à un triple enjeu économique (accès à l'emploi, développement industriel...), social (insertion socio-professionnelle, lutte contre la précarité énergétique, santé et qualité de vie) et environnemental (réduction des gaz à effet de serre, aménagement du territoire,...). Cela nécessite une prise de conscience collective sur la diversité et la pertinence des modes de déplacement, aujourd'hui trop souvent appréhendés au travers de l'usage de l'automobile.

Dans un contexte de concours financier limité des collectivités aux infrastructures et aux dépenses d'exploitation des réseaux de transport, les participants ont listé et analysé les solutions de mobilité innovantes et durables ainsi que leurs articulations dans une approche systémique globale et intermodale : rail, transports en commun, vélo, co-voiturage, auto-partage, visioconférence, plan de déplacement d'entreprise, véhicules décarbonés... ce pour l'attractivité et le développement durable du territoire de vie.

Atelier B: Comment rendre nos territoires attractifs?

C'est à une "révolution" dans nos pratiques que nous a invités Olivier Sire par la présentation d'une nouvelle vision du territoire plaçant le projet au centre. Un projet qui doit être premier, qui doit déterminer le territoire pertinent et les opérateurs à l'inverse de ce qui est aujourd'hui la norme. Ce qui implique de concevoir des approches partagées avec d'autres (communes, intercommunalités...), les maîtres-mots étant "coopération, mutualisation, adaptabilité, réseaux, maillage du territoire"... L'exemple du campus Bretagne-Centre a convaincu les participants malgré les freins relevés lors du débat par les élus présents. Des freins tenant à la rigidité du système institutionnel, à la force de l'individualisme, à la remise en cause de pratiques bien ancrées. Mais répondre aux nombreux défis de demain en termes de cohésion sociale et territoriale passe par ce changement.







En haut à droite : l'intervenant de l'atelier B, Olivier Sire, sur l'attractivité et le projet de territoire, atelier animé par Chantal Jouneaux.

En bas à droite : l'atelier D animé par Marie-Cécile Riédi avec pour intervenant Arnoudeth Traimany, sur les opportunités de la transition environnementale pour les collectivités locales.

Atelier D : L'opportunité de la transition environnementale

En 10 ans, le prix de l'énergie a triplé. D'ici 2020, la production mondiale de pétrole aura probablement atteint son maximum. Mécaniquement, s'en suivront la hausse irréversible du prix de l'énergie et son lot de conséquences sociales - à commencer par la flambée des prix alimentaires.

Le salut ne viendra pas des autres ressources fossiles. Tout le gaz de schiste du monde n'y suffira pas. Les technologies n'y pourront davantage. Dans le monde automobile, il faut 15 ans pour qu'une innovation se diffuse à l'ensemble de l'économie. Idem pour l'immobilier : le taux de renouvellement urbain n'est que de 1% par an...

La seule issue viendra des citoyens, de leurs changements de comportements, via un meilleur usage des produits, via plus de partage entre les habitants. Dans cette perspective, la politique locale devra jouer pleinement son rôle, en analysant chaque projet d'investissement, chaque financement, à la lueur de ces enjeux.

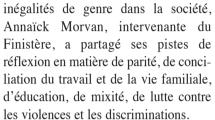
ACTIVITE DE LA FEDERATION

Plénière de Berder Enjeux des projets locaux : politiques d'Egalité et nouvelle gouvernance

Deux grands enjeux ont été abordés en séance plénière de l'Université de Berder : l'Egalité femmes-hommes dans les politiques locales et les nouveaux enjeux de gouvernance pour les collectivités locales et le renforcement de l'intercommunalité.

De l'audace pour l'Egalité Femmes-Hommes!

La première plénière de notre université de rentrée avait pour thème les politiques locales en faveur de l'Egalité Femmes-Hommes. Après une introduction marquée par la persistance des



La ratification de la charte européenne pour l'Egalité Femmes-Hommes dans la vie locale peut être un objectif commun pour les collectivités dont nous avons ou aurons la responsabilité. L'Egalité dans les politiques publiques est un levier transversal pour les élus, les services, les citoyens.



Claudine de Brassier, rapporteuse des ateliers, Annaïck Morvan intervenante et Annaïg Le Moël-Raflik, animatrice de la plénière sur l'Egalité.



Pierre Pouliquen - Premier secrétaire fédéral, aux côtés de Maxime Picard, Simon Uzenat et Paul Paboeuf, intervenants de la plénière sur la gouvernance.

La mise en œuvre de la refondation de l'école et des rythmes scolaires nous montre combien les inégalités sociales et de genre sont primordiales, 60% des enfants étant accompagnés exclusivement par leurs mères, contre 20% par leurs pères. La pauvreté est encore majoritairement féminine, souvent en lien avec l'augmentation de la monoparentalité, essentiellement féminine, ou avec des pensions de retraitées 2 fois plus faibles que celles des retraités (879€ contre 1657€).

Lorsque les municipalités accompagnent avec proximité la dépendance et le vieillissement, les inégalités de ressources justifient cette précarité ressentie dans les centres communaux d'action sociale et appellent à des réponses innovantes.

Enfin la parité est parfois encore ressentie comme une difficulté dans sa mise en

œuvre. Elle doit être considérée comme un outil politique qui permet la féminisation et le renouvellement. Un jour, espérons-le, les quotas sexués n'auront plus d'utilité!

Gouvernance et modes de scrutin

En deuxième plénière, Loïc Le Meur, Maxime Picard, Simon Uzenat et Paul Paboeuf ont mené une discussion générale, avant la conclusion de Pierre Pouliquen, sur les conséquences de la modification des modes de scrutin pour les municipales et notamment la nécessité d'afficher notre volonté politique sur les projets intercommunaux.



Les Jeunes socialistes du Morbihan

Agir et oser pour l'intégration scolaire des enfants en situation de handicap

Depuis le mois de mai 2012, nous pouvons constater que l'Education nationale est redevenue une priorité et nous saluons cette volonté gouvernementale. Nous souhaitons également que le gouvernement poursuive ses efforts à destination des enfants en situation de handicap et leurs familles.

C'est pourquoi, en palliant aux inégalités inacceptables d'accès à l'enseignement, grâce aux créations des nouveaux postes, nous devons avoir une attention particulière pour les enfants en situation de handicap. Le nombre de places en structures spécialisées n'est absolument pas suffisant pour répondre aux besoins actuels, laissant les familles dans des situations de précarité et d'isolement. Il est donc urgent de donner les moyens d'accueillir ces enfants de la République, en particulier dans le système scolaire général, pour leur permettre de se développer psychologiquement et intellectuellement et gagner en autonomie et en épanouissement personnel.

Concernant plus particulièrement les enfants atteints de syndromes autistiques, l'éducation présente une dimension thérapeutique : elle participe à la réduction des troubles autistiques et diminue les difficultés d'apprentissage.

La loi du 11 février 2005 pose comme priorité l'accès à l'éducation pour les personnes en situation de handicap, sans toutefois lui donner les moyens de la porter. Elle reconnaît à tout enfant porteur de handicap le droit d'être inscrit dans l'école la plus proche de son domicile, qui constituera son "établissement de référence". L'Etat doit donc garantir la mise en place de moyens financiers et humains nécessaires à la scolarisation en milieu ordinaire des enfants, adolescents ou adultes handicapés. L'Etat doit donner les moyens pour répondre aux obligations de la loi.

Un enseignant ne peut pas assumer seul l'intégration d'un enfant en situation de handicap dans sa classe. Des moyens humains sont nécessaires afin de réellement permettre cette scolarisation. Les auxiliaires de vie scolaire sont des atouts majeurs de cette intégration mais leur reconnaissance est récente tout comme leur

formation inachevée et leur rémunération indécente. Le gouvernement a permis de former des professionnels aux compétences essentielles à l'accompagnement des élèves en situation de handicap et en pérennisant cette profession par la titularisation progressive de 28000 auxiliaires de vie scolaire. Cette évolution est donc à saluer mais nous avons la responsabilité de continuer à nous mobiliser pour l'intégration scolaire.

Face à ces enjeux nous devons rester exigeants pour donner à chacun les mêmes chances de réussite et d'épanouissement et ne pas oublier qu'une nouvelle prise en charge des enfants en situation de handicap passe en grande partie par leur intégration avec des enfants en milieu scolaire ordinaire afin de changer le regard posé sur le handicap dès le plus jeune âge.

Sébastien Jéhanno Animateur fédéral

Agenda

Premier secrétaire fédéral

Mardi 5 Novembre - Vannes Réunion groupe de gauche

Jeudi 7 Novembre - Rennes Réunion de bureau region

Vendredi 8 novembre - Vannes CAP Conseil Général

Samedi 9 Novembre - Nantes Commission interrégionale - préparation des élections européennes

Mardi 12 / mercredi 13 Nov. - Vannes Session Conseil général

Mercredi 13 Novembre - Carhaix Soirée Bretagne 2030

Vendredi 15 Novembre - Brest Commission aménagement du territoire Région décentralisée

Jeudi 21 Novembre - Rennes Réunion de bureau Région

Vendredi 22 Novembre - Carhaix Réunion du contrat local de santé pays COB

Vendredi 22 Novembre - Le Faouet Conseil de surveillance hôpital

Lundi 25 Novembre - RennesMission d'évaluation tourisme

Jeudi 28 Novembre - Rennes Réunion de bureau Région

Vendredi 29 Novembre - Rennes Réunion de groupe Région

Mardi 3 Décembre - Vannes CTP Conseil Général

Jeudi 5 Décembre - Rennes Réunion de bureau - commission permanente

Jeudi 5 Décembre - VannesCDEN Préfecture

Jeudi 5 Décembre - Pontivy Conseil Fédéral

Vendredi 6 Décembre - Rennes Commission aménagement du territoire Région

Jeudi 12 / Vend. 13 / Sam. 14 Déc. - Rennes

Session du Conseil régional

Mardi 17 / Merc. 18 Déc. - Vannes Session Conseil Général

Election des premiers socialistes

A l'issue des votes internes pour la désignation des premiers socialistes chargés de conduire les listes ou les discussions pour les municipales de mars 2014 dans les villes de plus de 10 000 habitants, ont été désignés :

Lorient - Norbert Métairie Ploemeur - Loïc Le Meur Hennebont - Olivier Prigent Saint-Avé - Thierry Eveno

Ils viennent compléter la liste des 9 villes de plus de 10 000 habitants soumises à ce vote obligatoire, avec Lanester - Alain L'Hénoret, Auray - Yves Roquet, Guidel - Robert Hénault, Vannes - Simon Uzenat, Pontivy - Daniel Le Couviour.

A **Larmor-Plage**, la section a également souhaité désigner un candidat et élu Jean-Louis Milès.

Actualité

Il faut savoir s'arrêter à temps! (le 28 octobre 2013)

La politique est un art subtil où il faut sans cesse savoir jusqu'où il ne faut pas aller trop loin !... L'actualité montre les limites de cet exercice. Alors que le gouvernement se bat, au jour le jour, pour redresser les comptes de la nation en réajustant une politique fiscale qui ne fait pas que des heureux, il ne faut pas être grand clerc pour s'apercevoir que les limites sont atteintes et qu'au-delà, le gouvernement risque des dérapages incontrôlés.

L'affaire de l'eco-taxe qui secoue le landerneau breton en est la parfaite illustration. Alors que, sur le fond, cette taxe part d'une bonne intention, votée d'ailleurs par tous les partis à son époque, le gouvernement aurait dû sentir que sa mise en place dans un contexte de crise profonde de l'agro-alimentaire breton allait mettre le feu aux poudres. Il serait fort sage pour lui de revoir sa copie et d'attendre des jours meilleurs. Certes, l'emploi de la force pour contester cette loi n'est pas toujours la meilleure solution pour défendre la position des contestataires, mais il faut comprendre la situation dramatique de ce secteur sur le plan économique et sur celui de l'emploi. Il n'y aurait pas de déshonneur à reporter l'application de cette écotaxe sauf à vouloir exacerber des relations pour le moins distendues. Faisons confiance à nos élus pour défendre la position des bretons auprès du gouvernement à cet égard.

Un autre sujet qui défraie la chronique est celui des l'augmentation de la taxation des placements du type PEL, PEA et autres assurances vie. Après l'intervention de chef de l'Etat, nous avions cru comprendre qu'en matière de matraquage fiscal la coupe était pleine et que l'on reporterait à plus tard toute nouvelle disposition concernant la participation des contribuables à l'effort fiscal. Aussi quelle n'a pas été notre stupeur d'appendre ces nouvelles ponctions sur les placements favoris d'une très large majorité de nos compatriotes. Cette annonce a été une erreur, car devant le tollé qu'elle a provoqué, le gouvernement en est rendu à replier ses gaules ce qui fait un peu désordre sur le fond. S'il faut reconnaître le courage du gouvernement qui mène activement une politique de redressement des comptes de la nation, politique mise à mal par nos prédécesseurs, il ne faudrait pas non plus désespérer le peuple de gauche qui nous a fait confiance. lors des précédentes élections, faute de voir une partie d'entre eux se réfugier, à leur grand dam, dans les bras des populistes en tous genres.

Le Cormoran

VIE DU PS

Le siège départemental du PS une nouvelle fois la cible de dégradations



Le siège de la Fédération à Lorient a subi de nouvelles dégradations dans la nuit du 24 au 25 octobre. Un seuil de violence, verbale comme physique, a cette fois été franchi : une vitre a été brisée (sans pénétration dans les locaux), et la façade couverte d'inscriptions à la bombe de peinture rouge. Les motivations du ou des auteurs sont au moins en partie politiques au regard des propos tenus : "Taubira t'es foutue", "Non au mariage Gay" "Hollande casse-toi", "Mort au PS" [Les jeunes] "pour le FN", "Les Français sont dans la rue"... en vous épargnant ici les propos injurieux. Le sigle "ONLR" était également inscrit à deux reprises au sol et sur un mur. Le premier secrétaire

fédéral Pierre Pouliquen a déploré et condamné fermement ces actes graves qui portent atteinte à la vie démocratique. Une plainte a été déposée auprès du commissariat de police de Lorient.

En questions... A quoi sert le PS une fois arrivé au pouvoir ?

"A quoi sert le Parti Socialiste une fois arrivé au pouvoir ?" C'est autour de cette épineuse question que les militants de la section d'Arradon/Ploeren/Baden ont échangé le 12 septembre dernier.

Les élu(e)s issu(e)s du Parti Socialiste rassemblent aujourd'hui une majorité de pouvoirs politiques : Présidence de la République, Gouvernement, Assemblée Nationale, Sénat, 23 Régions sur 24 en métropole, 60% des Départements et un grand nombre de Villes et d'Agglomérations d'importance.

Situation paradoxale pour un Parti qui, après chaque victoire, a eu de grandes difficultés à trouver sa place dans les dispositifs de la Vème République. Avant de s'en accommoder, les socialistes ont longtemps combattu le régime présidentiel, trop marqué par le culte du chef et la concentration des pouvoirs.

Notre dernière université d'été a bien montré les difficultés d'un Parti arrivé au sommet du pouvoir, avec un Premier Secrétaire critiqué pour son inaction à faire vivre le débat et l'absence de ligne directrice. Mais au fond n'avait il pas été choisi pour cela, soutenu par une sorte de résignation collective, limitant ainsi les risques pour nos responsables ?

Force est de constater qu'au pouvoir, en charge du quotidien et des urgences, confrontés à la rapidité de l'information, nos représentants ont du mal à prendre le recul nécessaire à la compréhension des attentes du Pays.

Bien sûr, il revient au PS de soutenir son gouvernement; de même c'est son rôle de préparer les prochaines élections. Mais dans la situation inédite que nous connaissons, nous pensons que c'est au Parti qu'il revient d'assurer deux grandes responsabilités: débattre, réfléchir et proposer; assurer le lien avec la population pour comprendre les évolutions de la société.

Le travail réalisé par nos ministres cet été, destiné à imaginer la France en 2025, est parti d'une très bonne intention. Mais cet exercice indispensable de prospective, destiné à guider l'action politique, aurait du être proposé aux militants et aux Français par le Parti. Seul lui, avec sérieux et en toute liberté, est à même de lancer les débats pour comprendre les changements du monde.

Aujourd'hui, nous sentons bien que notre société vit une profonde mutation: les modèles d'hier sont obsolètes, la mondialisation s'impose à nous malgré nous, les écarts entre les hommes et les territoires s'accentuent, l'Occident dominateur décline en perdant ses repères et son influence, les peuples réclament d'autres perspectives, la jeunesse semble perdre ses illusions... Mais, pour affronter un monde en mutation, encore faut-il le comprendre!

Pour cela, nous pensons que le Parti peut impulser la réflexion en s'appuyant sur nos trois échelons :

- Le **local**, avec la section comme premier lieu d'échanges sur les aspirations des habitants,
- Le **départemental** et le régional avec la Fédération et le Breis comme initiateurs de débats et de contributions à porter au national. Dans cet esprit, Berder est le bon exemple d'un moment de réflexion indispensable aux militants et à toute la Gauche,
- Le **national**, où le Parti impulse l'organisation de débats thématiques, sur tous les sujets.

En conclusion, nous voulons un Parti Socialiste foisonnant d'idées, capable de prendre en compte nos réflexions, en faisant confiance aux militant-e-s et aux territoires. Il retrouverait là son rôle d'agitateur d'idées, traçant des perspectives et amenant vers nous des femmes et des hommes nouveaux.

Les militants de la section socialiste d'Arradon

Le Rappel



Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan

Directeur de la publication : Pierre Pouliquen
Rédacteur en chef : Tugdual Gauter
Rédaction, composition : 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient
Tél. : 02 97 84 84 55
Télécopie : 02 97 84 82 14
Courriel : lerappeldumorbihan@wanadoo.fr
ISSN : 0996-1623
N° CPPAP : 0615 PI1474
Impression : IBB - Parc de la Bienvenue Rue Jules
Verne - 56530 QUÉVEN ■

Rejoignez le Parti Socialiste	
Nom :	Prénom :
Adresse:	
Téléphone : Courriel :	
 Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste Je souhaite adhérer au Parti Socialiste 	
Parti Socialiste - 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient • Tél.: 02 97 84 84 55 Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr Site Internet : www.ps56.fr	